



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue au salon du personnel de l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le lundi 25 novembre 2019, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Arpin, Anick, parent
Blais, Guylaine, enseignante
Desmarais, Daphnée, parent substitut
Duranleau, Simon, parent
Gignac, Éric, enseignant
Groleau, Lucie, personnel de soutien, T.E.S.
Lacerte, Annabelle, enseignante
Legault, Marie-Josée, parent
Olivier, Chantal, technicienne du service de garde
Pelletier, Steve, parent
Viens, Marie-Josée, parent

Est également présent :
Denicourt, Louis, directeur
Gagnon, Marc, commissaire

Ont avisé de leur absence :
Aubuchon, Caroline, parent
Feeley, Véronique, enseignante
Morin, Ghislain, parent substitut

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Annabelle Lacerte d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-016

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 OCTOBRE 2019

Il est proposé par Lucie Groleau et appuyé par Chantal Olivier d'adopter procès-verbal du 28 octobre 2019 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-017

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

La plateforme numérique pour les rencontres de bulletins a été appréciée par les enseignants. Il y a quelques parents qui n'étaient pas présents à leur rencontre, mais ils étaient bien inscrits via l'application. Pour les élèves de maternelle, les rendez-vous ont connu quelques ratés. Le lien n'était pas accessible et la plage horaire était d'une heure au lieu de trente minutes. Les apprentissages ont été faits pour le bon déroulement des autres cycles. Pour l'an prochain, serait-il possible d'envoyer un code aux parents qui les dirigeraient directement dans la bonne classe et avec le bon enseignant?

Nous voulons remercier Mme Marie-Josée Viens pour l'installation des décorations de Noël.

Le confinement devait avoir lieu mardi dernier, mais il sera reporté dans la semaine du 9 décembre.

L'hygiéniste dentaire fait présentement sa tournée dans l'école.

Le mur des célébrités a débuté et la cérémonie a eue lieu pour l'ensemble des cycles.

Une compagnie est venue faire les tests d'eau le samedi 23 novembre : les résultats ne sont pas encore disponibles.

Les « bons coups » ont débuté le 29 novembre. Les premiers tirages seront effectués. Il y a deux élèves par classe qui seront méritant.



No de résolution
ou annotation

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Lors des deux journées tempête du 12 et du 19 novembre, beaucoup d'élèves se sont présentés au service de garde. Lors de la première journée nous en avons dénombré 65 et un peu plus lors de la 2^e journée. L'organisation a bien été même si cela demandait beaucoup de planification à la dernière minute.

Les enfants ont bien apprécié les activités planifiées pour les journées pédagogiques, autant les petits que les grands.

Nous ferons l'acquisition d'un nouveau réfrigérateur puisque celui actuel coule.

6. QUESTIONS OU COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucunes

7. SORTIES SCOLAIRES

Depuis onze ans, les élèves de première année participent à l'activité de philosophie. Cette année, il y aura visite et prise en charge le 9 décembre, en avant-midi, au Cégep de Granby.

Les activités des 6^e années auront un coût de 35,50 \$ (incluant la réduction de 25 \$ par enfant au budget) pour un total de 1250 \$ environ.

Il est proposé par Annabelle Lacerte et appuyé par Anick Arpin d'accepter les sorties scolaires telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

8. RÉVISION BUDGÉTAIRE

Louis explique le budget ainsi que les différents postes budgétaires.

Il est proposé par Éric Gignac et appuyé par Lucie Groleau d'adopter la révision budgétaire telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

9. ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par Anick Arpin et appuyé par Marie-Josée Legault d'accepter l'acte d'établissement tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

10. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Il n'est pas prévu d'avoir une classe spécialisée, car l'école est à pleine capacité.

Il est proposé par Guylaine Blais et appuyé par Anick Arpin d'accepter la détermination des services éducatifs telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

11. PLAN TRIENNAL

Si les 18 classes sont utilisées à pleine capacité, les enseignants en anglais n'auront plus de locaux attitrés.

Capacité d'accueil :
3 classes pour le préscolaire
18 classes pour les élèves de 1^{ère} à la 6^e année.
2 services de garde
0 service spécialisé

Il est proposé par Annabelle Lacerte et appuyé par Eric Gignac d'accepter le plan triennal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-018

22CÉ1920-019

22CÉ1920-020

22CÉ1920-021

22CÉ1920-022



No de résolution
ou annotation

12. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Le fonds à destination spéciale est d'environ 21 000 \$

Le comité discute des possibilités. On prévoit l'achat de gazon synthétique aux zones des buts et au cercle central des terrains de soccer. Le budget restant serait investi pour semer annuellement.

Les investissements devront prendre en considération un plan à long terme. Un comité sera formé à cet effet.

Les dépenses en lien avec l'activité de M. Bonnardel ne sont pas incluses dans le fonds à destination spéciale, ces fonds seront utilisés pour :

- 11 000 \$ pour l'acquisition de paniers de basketball (fait)
- Le 6500 \$ restant, nous ferons l'acquisition de : « rack » à vélos, de l'équipement sportif, des trottinettes, etc.

13. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Tout va bien.

14. PROJET DE LOI 40

Les CSS devraient être fonctionnels pour le mois de mars 2020. En janvier, il devrait donc y avoir des propositions. Pour le CÉ, ça devrait être en septembre. Pour le moment c'est toujours en projet de loi.

Louis présente le projet de loi 40 et les impacts prévus.

D'emblée, le comité de parent rencontrait les commissaires, pour la CSVDC. Ils ont proposé d'aider dans la transition et cela a été bien accueillie.

Il y a beaucoup de crainte soulevée lors de la rencontre du comité de parent et des commissaires telles que : perte d'expertise des commissaires, perte de pouvoir, protection des petites écoles, perte d'uniformité (vue d'ensemble des CÉ), imputabilité budgétaire du CÉ, plus de charges de travail des directeurs (moins d'heures consacrées aux élèves) et la transition pour le mois de mars et pour le début de l'année scolaire 2020.

Une 2^e rencontre est prévue le 9 avril 2020, mais elle pourrait être devancée.

15. COMMENTAIRES DE PARENTS

M. Steve Pelletier a discuté avec Miguel St-Pierre, propriétaire du IGA St-Pierre. Ils sont prêts à fournir de l'équipement et de l'expertise pour mener à bien le projet de l'environnement. Le Zoo est aussi sollicité pour être le 2^e partenaire du projet environnement de l'école St-André. M. St-Pierre demande un projet détaillé et un rapport.

École-o-Champ : Marie-Josée devrait rencontrer Samuel Gosselin, de la MRC de la Haute-Yamaska. Ils ont beaucoup de projets École-o-Champ avec plusieurs MRC. Il y a des projets d'agriculture urbaine en lien avec les écoles qui ont des camps de jour comme par exemple : l'entretien d'un potager.

Plusieurs idées émergent, il sera important d'orienter les prochaines activités et de déterminer un tronc commun. Il est important aussi que les enseignants soient consultés et reçoivent un projet clef en main.

En résumé, un comité devrait être mis sur pied pour orienter les actions.

Membre du comité : Steve, Marie-Josée, Caroline et Lucie

Mandat : Développer et coordonner un projet durable environnemental.

16. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Discussions sur le projet de loi 40.

17. INFORMATION DU COMITÉ EHDA

Aucun commentaire.



No de résolution
ou annotation

22CÉ1920-023

18. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

19. LOCATION DE SALLE

Aucune location de salle

20. PARC-ÉCOLE

Mise en place du comité du parc-école : Simon, Steve et Anick.
Les enseignantes en éducation physique devraient être impliquées
Louis rencontrera les enseignants pour obtenir leur avis.

Mandat : Planification à moyen terme des investissements du parc-école
Possibilités avancées: classe extérieure, terrain de volley-ball, table à pique-
nique, asphaltage, etc.

21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Simon Duranleau de lever
l'assemblée à 21 h 39.

Adopté à l'unanimité

Steve Pelletier
Président

Louis Denicourt
Directeur